Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 056-215600040-20251211-087_2025_2-DE

ARZAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

11 DECEMBRE 2025

Nombre de Conseillers :
En exercice : 19 - présents : 14 - votants : 16

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le onze Décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARZAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Samuel FÉRET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 Décembre 2025.

Présents : Samuel FÉRET, Antoine RULLIÈRE, Geneviève LE GOUALLEC, Hervé LEFEBVRE, Géraldine TABART, Yvon RIALLAND, Jean-François BASCOU, Jacqueline MOLLÉ, Rachel RAITHIER, Serge BRASSEBIN, Yolène BÉGO, Marie-Pierre RICORDEL, Jeanne LOLICAR, Michel LEVESQUE.

Absents excusés : Corinne KRDZALIC (pouvoir à Geneviève LE GOUALLEC), Mickael LAMIDÉ, Fabrice CHAMPALLE (pouvoir à Rachel RAITHIER), Marie-Odile JARLIGANT, Hervé TABART.

Secrétaire de séance : Geneviève LE GOUALLEC.

087/2025 Exécution partielle des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2026

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permet d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Aussi, l'autorisation de mandater les dépenses d'investissement 2026 se fera dans les limites suivantes :

BP COMMUNE

Opérations	Crédits ouverts au BP 2025
Opération 10 – Urbanisme	26 000 €
Opération 29 – Terrains de foot	8 226 €
Opération 33 – Eclairage public	7 203 €
Opération 34 – Voirie communale	59 625 €
Opération 37 – Lotissement La Vigne	18 510 €
Opération 68 – Terrains divers	7 600 €
Opération 69 – Matériels STM	94 600 €
Opération 75 – Equipement Mairie	10 000 €
Opération 77 – Immeuble Rue des Palis	30 000 €
Opération 79 - Complexe Michel LE CHESNE	19 200 €
Opération 81 – La Forge	1 603 250 €
Opération 85 – Ancienne école	10 000 €
Opération 95 - Médiathèque	10 000 €
TOTAL	**1 904 214 €**

Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 056-215600040-20251211-087_2025_2-DE

Montant budgétisé en dépenses d'investissement (exercice 2025) = 1 904 214 €
L'enveloppe du quart ventilable est de 476 053 €
L'enveloppe des crédits ouverts par anticipation retenue est de 405 690 €
La ventilation budgétaire de l'enveloppe de crédits ouverts par anticipation retenue est la suivante :

Opérations / articles	Montants autorisés jusqu'à l'adoption du BP 2026
Opération 10 – Urbanisme	
202 - Révision du PLU	6 500 €
Opération 33 – Eclairage public	
21538 – Autres réseaux	2 450 €
Opération 34 – Voirie communale	
231 – Travaux en cours	15 000 €
Opération 37 – Lotissement La Vigne	
231 – Travaux en cours	10 000 €
Opération 44 – Logements intergénérationnels	
203 - Etude de faisabilité	8 640 €
Opération 68 – Terrains divers	
2111 - Achat de terrains	2 500 €
Opération 69 – Matériels divers	
2158 – Autres installations, matériels	10 000 €
2188 – Autres immobilisations corporelles	5 000 €
Opération 75 – Equipement Mairie	
2158 – Autres installations, matériels	5 000 €
Opération 77 – Immeuble Rue des Palis	
231 – Travaux en cours	7 500 €
Opération 79 - Complexe Michel LE CHESNE	
2131 – travaux bâtiment public	2 000 €
2188 – Autres immobilisations corporelles	7 000 €
Opération 81 – La Forge	
2184 - Mobilier	65 000 €
231 – Travaux en cours	250 000 €
Opération 85 – Ancienne école	
231 – Travaux en cours	5 000 €
Opération 95 - Médiathèque	
2184 - Mobilier	1 000 €
2188 – Autres immobilisations corporelles	2 500 €

Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 056-215600040-20251211-087_2025_2-DE

BP VVA

Opérations	Crédits ouverts au BP 2025
Opération 101 – Travaux	0 €
Opération 103 – Mobilier	70 000 €
TOTAL	**70 000 €**

Montant budgétisé en dépenses d'investissement (exercice 2025) = 70 000 €
L'enveloppe du quart ventilable est de 17 500 €
L'enveloppe des crédits ouverts par anticipation retenue est de 17 500 €
La ventilation budgétaire de l'enveloppe de crédits ouverts par anticipation retenue est la suivante :

Opérations /articles	Montants autorisés jusqu'à l'adoption du BP 2026
Opération 101	
2313– Travaux en cours	7 500 €
Opération 103	
2184 - Mobilier	5 000 €
2188 - Autres	5 000 €

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, par 16 voix POUR :

- ☐ Autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements des différents budgets dans la limite des crédits ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
Samuel FÉRET.